

Bâtiment et travaux publics

Un manque d'attrait des métiers du gros œuvre

Les métiers du domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics regroupent 11 100 Guadeloupéens en 2013, à un niveau légèrement inférieur à celui de 2008 (-0,7 % par an). Fortement dépendant de l'activité du secteur de la construction, celui-ci a été peu dynamique durant la période dans un contexte où l'économie de l'île a été impactée par une période de crise en 2009. Néanmoins, en 2013, les métiers de ce domaine demeurent fortement employeurs puisqu'ils représentent 9 % de l'emploi guadeloupéen dont 61 % relèvent directement du secteur de la construction. Le second secteur employeur est celui de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (20 %).

L'emploi du domaine bâtiment, travaux publics peut être rapidement dynamisé par le démarrage de projets de construction d'envergure ou rapidement se dégrader dans un contexte économique peu favorable. Ainsi, malgré un certain pessimisme des professionnels du secteur du BTP, en 2016, le nombre de permis de construire délivrés pour des logements augmente pour la première fois depuis 2012 et devrait dynamiser les emplois.

Des parts de seniors contrastées selon les familles de métiers

En Guadeloupe, les effectifs du bâtiment, travaux publics apparaissent vieillissants. La moitié des personnes est âgée de 46 ans ou plus en 2013 contre 42 ans en 2008. La problématique du renouvellement des

effectifs pourrait se poser car seulement 13 % des travailleurs sont âgés de moins de 30 ans. Pourtant une partie non négligeable de ces emplois ne requiert pas un niveau de diplôme élevé, ce qui peut faciliter le renouvellement. En particulier, ce vieillissement se retrouve dans les principales familles de métiers du domaine. Les ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment (3 400 personnes) et des ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment (2 200 personnes) concentrent la moitié des emplois du domaine et près d'un travailleur sur cinq a 55 ans ou plus. Les familles de métiers où le niveau de qualification est le plus élevé comportent de plus faibles parts de seniors (14 % pour les cadres et 16 % pour les techniciens/agents de maîtrise).

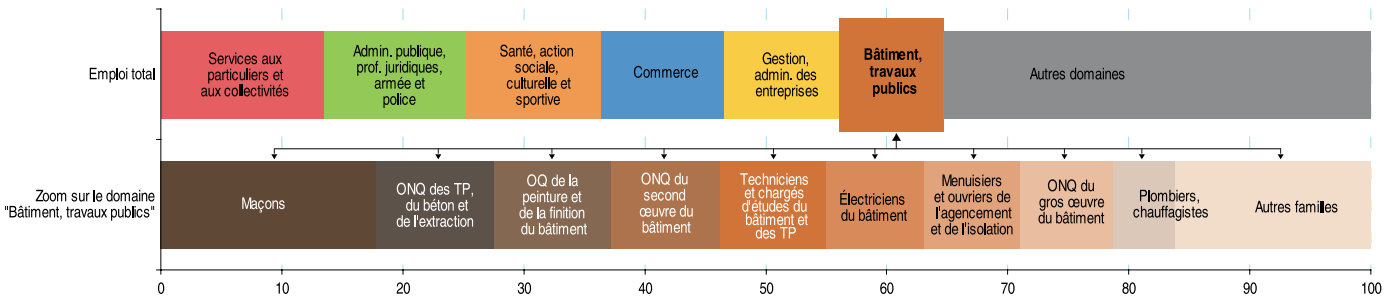
Malgré 18 % de seniors âgés de 55 ans ou plus parmi les ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment, les possibles tensions consécutives au renouvellement des départs à la retraite peuvent sembler moins préoccupantes que dans le gros œuvre. Une partie de ces travailleurs qualifiés sera remplacée par des ouvriers non qualifiés du second œuvre dans le cadre d'une valorisation de l'expérience et des compétences acquises. Les travailleurs de cette dernière famille, réunissant 9 % de l'emploi du domaine bâtiment, travaux publics, sont pour un tiers âgés de moins de 30 ans et seulement 12 % sont des seniors. À l'inverse, si la part des seniors parmi les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment est semblable, les moins de 30 ans ne représentent plus que 16 % des effectifs.

Des métiers physiquement contraignants

Le manque d'attrait d'une partie des métiers du bâtiment, travaux publics peut s'expliquer par une insécurité économique couplée à des contraintes physiques importantes et une exposition accrue aux nuisances. Lié à un secteur d'activité fortement conjoncturel, le recours à des contrats courts est assez fréquent. En Guadeloupe, 17 % des travailleurs du domaine bâtiment et travaux publics ont des contrats à durée déterminée ou d'intérim. En outre, environ un quart des Guadeloupéens de ce domaine professionnel exerce en tant qu'indépendant. Ces derniers demeurent également fortement soumis au risque de la perte d'activité dans un contexte économique morose. Ils peuvent ne pas être en mesure de remporter des appels d'offres publics.

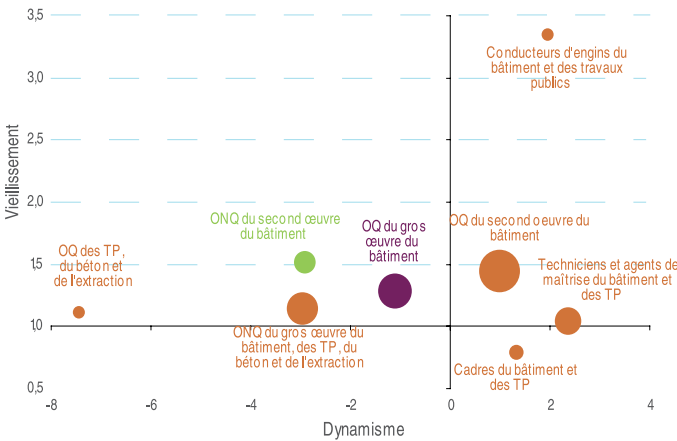
Ne participant pas à l'attrait des métiers, la pénibilité des emplois est confirmée par l'importance du taux de fréquence d'accidents de travail suivis d'un arrêt de travail dans le secteur de la construction. Ce taux est, en France, deux fois plus élevé par rapport au niveau de l'ensemble des secteurs d'activité. Ces contraintes physiques expliquent que les emplois soient notamment majoritairement exercés par des hommes. En 2013, moins de 10 % des emplois du domaine du bâtiment, travaux publics sont occupés par des femmes. Dans l'archipel, pour l'année 2017, près de 1 200 projets de recrutement ont été estimés et 39 % d'entre eux ont été jugés difficiles. ■

16 Poids de l'emploi du domaine du bâtiment, travaux publics dans l'emploi total et répartition ce domaine selon les principales familles de métiers (niv. fap 225) qui le composent en 2013 (en %)



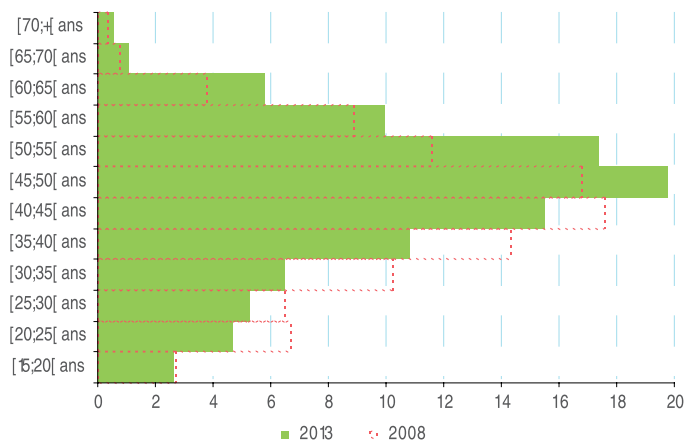
Lecture : le domaine bâtiment, travaux publics représente 9% des emplois parmi lequel 18 % sont des maçons.
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

17 Dynamisme et vieillissement des familles professionnelles du domaine du bâtiment, travaux publics entre 2008 et 2013



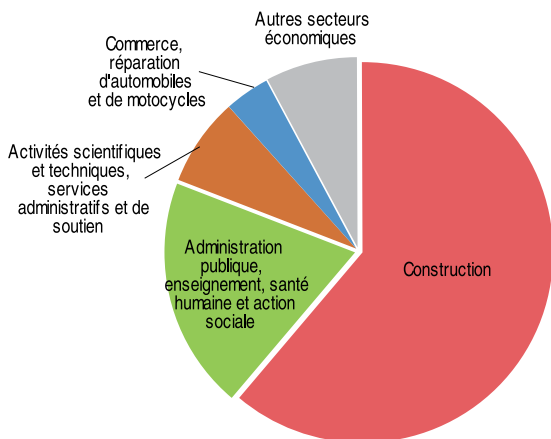
Lecture : les techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics représentent 12 % de l'emploi du domaine. L'emploi y a augmenté de 2,3 % par an entre 2008 et 2013. La part des seniors se situe entre 12 % et 20 %. Cette part est restée stable par rapport à 2008.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

18 Pyramides des âges du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 11 % des effectifs du domaine bâtiment, travaux publics ont entre 35 et 39 ans.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

19 Répartition de l'emploi du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics par secteur économique en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 61 % des emplois du domaine relèvent du secteur économique de la construction.
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

20 Proportion d'actifs occupés exposés aux facteurs de risques psychosociaux (RPS en 2013, en %)

| Bâtiment, travaux publics | |
|---|----|
| Intensité du travail et pression temporelle | 58 |
| Manque d'autonomie, de marges de manœuvre | 66 |
| Demande émotionnelle | 25 |
| Rapports sociaux difficiles | 65 |
| Manque de coopération, de soutien | 36 |
| Conflits, harcèlement | 17 |
| Manque de reconnaissance | 44 |
| Conflits de valeurs | 30 |
| Insécurité économique | 31 |
| Exposé à 3 dimensions ou plus | 54 |
| Exposé aux 6 dimensions de RPS | 3 |

Champ : France entière ; ensemble des actifs occupés.
 Source : Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquêtes Conditions de travail ; traitement Dares.

Fiche métier

Maçons

En Guadeloupe, 18 % des travailleurs relevant du domaine du bâtiment, travaux publics sont des maçons. Ces métiers regroupent près de 2 000 personnes en 2013. Dans un contexte économique peu favorable, les emplois ont diminué de 0,9 % par an entre 2008 et 2013. Ainsi, malgré l'arrivée de machines mécaniques plus perfectionnées, au cours des décennies précédentes, les maçons forment l'une des familles de métiers les plus importantes du domaine.

Près d'un maçon sur quatre est âgé de 55 ans ou plus

Malgré un recul de l'emploi sur la période, ces métiers peuvent possiblement être soumis à un risque de tension relatif au non-renouvellement des effectifs. En 2013, 23 % des maçons guadeloupéens sont âgés d'au moins 55 ans et constituent l'une des familles de métiers du bâtiment ayant la part de seniors la plus élevée. En particulier, la moitié est âgée d'au moins 48 ans en 2013 et seuls 10 % des maçons ont moins de 35 ans. La considération du vieillissement de cette famille professionnelle est d'autant plus préoccupante que les départs à la retraite peuvent être prématurés en raison de conditions de travail difficiles entraînant de possibles problèmes de santé.

La faible proportion de jeunes travailleurs peut être causée par une image peu attractive des métiers et non d'une restriction due à l'obligation d'un haut niveau de formation. Plus de la moitié des effectifs guadeloupéens de cette famille est non diplômée (55 % contre 41 % pour l'ensemble du domaine professionnel). Néanmoins, le besoin préalable d'acquérir une expérience en tant qu'ouvrier non qualifié peut en partie ex-

pliquer cette faible part de jeunes. L'accès à cette famille de métiers d'ouvriers qualifiés peut s'opérer par l'expérience et les compétences acquises dans le cadre d'un premier emploi non qualifié. Par la suite, les possibles mobilités demeurent généralement internes au domaine professionnel du bâtiment, travaux publics. Toutefois, si ces emplois n'exigent pas un niveau élevé de diplôme, les nouvelles réglementations environnementales et les innovations technologiques dont bénéficie le secteur de la construction devraient entraîner une exigence plus accrue du niveau de qualification et de formation. Les contraintes physiques sont importantes et ne participent pas à l'image du métier : manutention de charges, nuisances tant sonores que thermiques, etc.

La faible attractivité du métier de maçon peut être confortée par la moindre part de natifs de l'archipel (77 % en 2013) par rapport à celle de l'ensemble du domaine (81 %). Ces emplois ont pu offrir des opportunités d'insertion à des personnes en provenance de l'extérieur puisque non pourvus localement. Cette tendance peut en partie expliquer le vieillissement de la famille professionnelle. Une partie des maçons non natifs de l'île est issue d'une vague d'immigration haïtienne dans les années 80. Les possibles tensions pour le recrutement de maçons peuvent également être liées à une plus grande précarité de ces emplois. Parmi les salariés, un tiers d'entre eux travaillent dans le cadre d'un contrat à durée limitée ou en tant qu'intérimaires alors que cette situation ne concerne que 12 % des ouvriers qualifiés du second œuvre et 17 % de l'ensemble du domaine bâtiment, travaux publics. De plus, cette plus grande précarité n'est pas compensée par une rémunération

plus attractive, le salaire horaire médian des maçons étant équivalent à celui des ouvriers qualifiés du second œuvre.

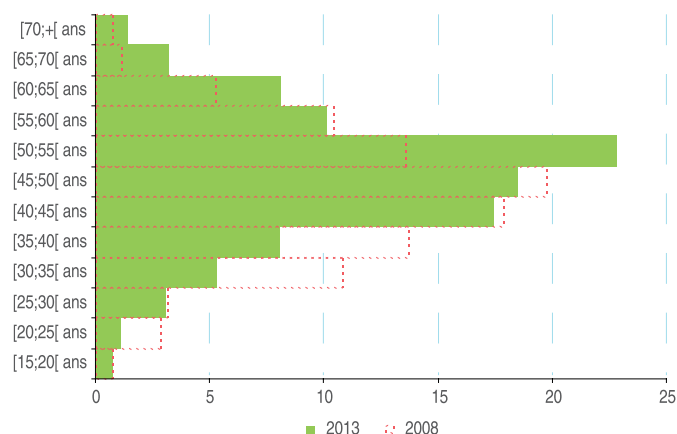
Forte proportion de projets de recrutement jugés difficiles

La moitié des maçons de l'archipel n'est pas salariée. L'acquisition de qualifications et d'un savoir-faire spécifique permet comme ouvrier qualifié une installation en tant qu'artisan. Cette évolution se faisant plus tardivement, la part des 55 ans et plus est dès lors plus importante parmi les non-salariés (26 %) par rapport aux salariés (20 %).

De plus, la proportion de non-salariés parmi les maçons guadeloupéens tend à progresser. L'effectif des non-salariés est demeuré stable entre 2008 et 2013, alors que celui des salariés a diminué de 2,0 % annuellement. Ces derniers sont plus impactés par une situation économique peu favorable. En définitive, si les estimations de recrutements de maçons ont diminué entre 2016 et 2017, la part de projets jugés difficiles reste particulièrement élevée (47 %). Le démarrage du chantier du nouveau centre hospitalier aux Abymes devrait animer le secteur de la construction et générer une demande en maçons.

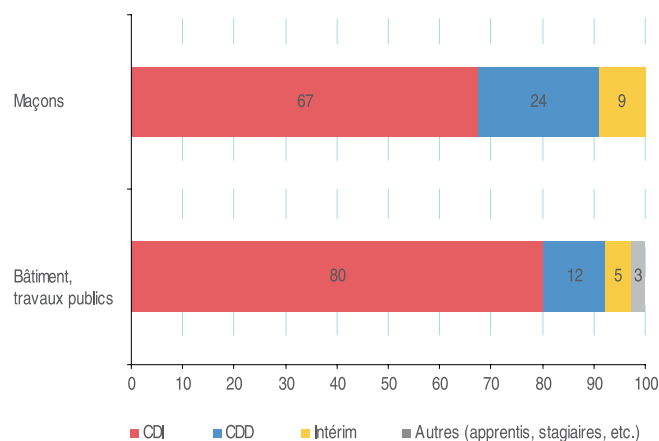
En lien avec les évolutions en matière de réglementations environnementales, le métier de maçon fait partie des métiers dits verdissants et devrait incorporer de nouvelles compétences et responsabilités pouvant accroître les difficultés de recrutement ou nécessiter la mise en place de formations complémentaires pour les actifs occupant ces métiers. Le métier reste, en raison de sa pénibilité physique et de son image, quasi-exclusivement occupé par des hommes. ■

21 Pyramides des âges de la famille professionnelle des maçons en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 8 % des ouvriers qualifiés des maçons ont entre 35 et 39 ans.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

22 Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 80 % des salariés du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics ont un CDI.
 Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

23 Chiffres clés

| | Famille professionnelle | Domaine professionnel |
|---|--|---|
| | Maçons | Bâtiment, travaux publics |
| Âge médian | 48 | 46 |
| Part des 55 ans et plus (en %) | 23 | 17 |
| Part des femmes (en %) | 1 | 9 |
| Part des natifs de la région (en %) | 77 | 81 |
| Part de non-salarié (en %) | 51 | 34 |
| Aucun diplôme (en %) | 55 | 41 |
| Qualification dominante (en %) | | |
| 1 ^{ère} spécialité de formation | Génie civil, construction et bois : 27 % | Génie civil, construction et bois : 25 % |
| 2 ^e spécialité de formation | Formations générales : 8 % | Mécanique, électricité, électronique : 14 % |
| Salaire horaire net médian (en €) | 11,2 | 12,3 |
| Turnover (en %) | 78 | 29 |
| Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17) | Construction : 80 % | Construction : 61 % |

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : F1608 : Pose de revêtements rigides ; F1611 : Réalisation et restauration de façades ; F1613 : Travaux d'étanchéité et d'isolation ; F1703 : Maçonnerie.
 Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.

Fiche métier

Plombiers

En 2013, la famille professionnelle des plombiers regroupe 5 % des emplois du bâtiment, travaux publics. Ils constituent 17 % des ouvriers qualifiés du second œuvre. Sur la période 2008-2013, l'emploi relatif à cette famille professionnelle n'a pas été favorable, en recul de 1,3 % annuellement. Toutefois, les ouvriers qualifiés du second œuvre sont généralement moins touchés par le contexte économique atone que ceux du gros œuvre. Ces derniers sont particulièrement sollicités lors de la construction de logements neufs, tandis que les ouvriers du second œuvre peuvent être requis pour des projets de moindre ampleur, dans le cadre de rénovations ou de réaménagements. Ce type d'activité peut d'autant plus s'accroître dans un contexte de vieillissement de la population guadeloupéenne et d'adaptations des logements aux évolutions des modes de vie. Outre les travaux de réparation de plomberie, ils peuvent, selon leurs qualifications, s'occuper de l'installation et du réglage de chauffages solaires, de climatisations, de sanitaires ainsi que de la pose de différents types de compteurs.

Forte proportion de projets de recrutement jugés difficiles

Par rapport aux autres familles de métiers d'ouvriers qualifiés du second œuvre (menuisiers, électriciens, ouvriers qualifiés de la peinture), celle des plombiers apparaît particulièrement vieillissante. En 2013, 28 % sont âgés d'au moins 55 ans alors que cette part n'atteint pas 20 % pour les autres familles de métiers qualifiés du second œuvre. En particulier, les plombiers de moins de

40 ans ne représentent plus qu'un quart des effectifs en 2013 contre 37 % en 2003. En raison des qualifications nécessaires et des compétences techniques spécifiques au métier, les non-diplômés ne représentent que 22 % des effectifs contre 41 % pour l'ensemble du domaine professionnel.

Les spécialités de formation les plus fréquentes sont celles relatives au génie civil, construction et bois (35 %) et à la mécanique, électricité, électronique (18 %). Ces qualifications s'obtiennent généralement dans le cadre de formation courte. Plus de la moitié des plombiers guadeloupéens est titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP). Ces formations liées au bâtiment sont traditionnellement suivies par des hommes et expliquent que moins de 5 % des plombiers soient des femmes. Ces dernières représentent toutefois 11 % des ouvriers non qualifiés du second œuvre.

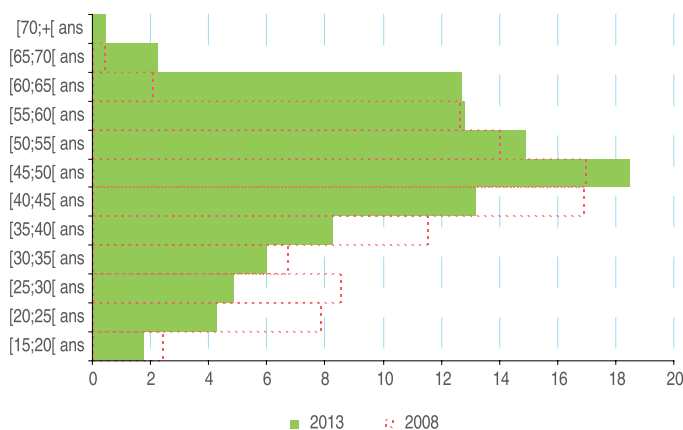
Une partie de ces effectifs se renouvelle par la mobilité ascendante d'ouvriers non qualifiés du second œuvre. L'expérience acquise durant l'emploi en tant qu'ouvrier non qualifié permettant d'évoluer vers des emplois qualifiés. Les ouvriers non qualifiés du second œuvre sont ainsi relativement plus jeunes avec 12 % de seniors. Néanmoins, ces effectifs tendent aussi à vieillir rapidement. Entre 2008 et 2013, la part des moins de 30 ans a diminué de cinq points et s'élève dorénavant à 32 %. Un non-renouvellement des effectifs non qualifiés générera *in fine* de possibles tensions sur le marché des ouvriers qualifiés ; la spécialisation et la qualification pouvant, pour les non-diplômés, s'acquérir sur le terrain.

Évolution des métiers en lien avec les problématiques environnementales

Une raison du fort taux de seniors parmi les plombiers s'explique également par la part des non-salariés qui forment 69 % des effectifs guadeloupéens en 2013. En effet, les seniors représentent près de quatre plombiers non salariés sur dix contre un sur dix parmi les salariés. Le nombre d'intentions de recrutement demeure limité en 2017 bien que nettement supérieur aux deux années précédentes. Sur la période de 2015 à 2017, la moitié des projets de recrutement est jugée difficile. À l'instar des autres métiers du bâtiment, ces métiers peuvent souffrir d'un manque d'attrait en raison de conditions de travail jugées difficiles et d'une plus forte insécurité économique. Comme pour une majorité de métiers du bâtiment, le turnover associé aux plombiers salariés est ainsi élevé.

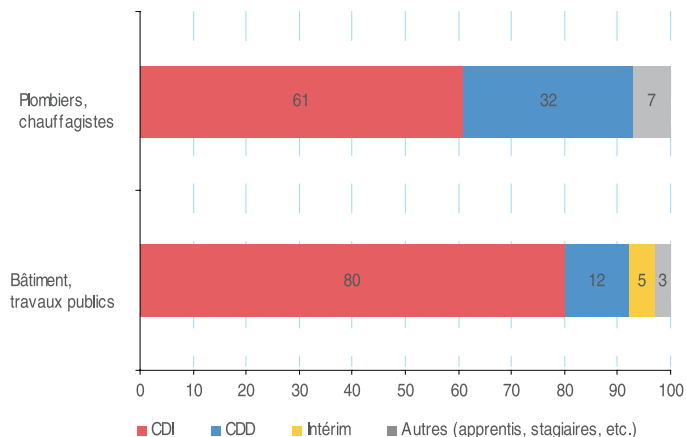
Les évolutions technologiques et l'intégration de nouvelles réglementations environnementales devraient modifier les tâches et les savoir-faire des plombiers. Ils font partie des métiers dits « verdissants » qui doivent prendre en compte de façon significative la dimension environnementale dans l'exercice de leur métier. La formation des actifs occupés apparaît dès lors essentielle notamment lorsque l'installation de certains équipements nécessite des habilitations spécifiques. Le métier de plombier peut notamment intégrer de nouvelles fonctions liées au conseil et à l'installation d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables. ■

24 Pyramides des âges de la famille professionnelle des plombiers en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 8 % des plombiers ont entre 35 et 39 ans.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

25 Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 80 % des salariés du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics ont un CDI.
 Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

26 Chiffres clés

| | Famille professionnelle | | Domaine professionnel | |
|---|---|--|---|--|
| | Plombiers | | Bâtiment, travaux publics | |
| Âge médian | 48 | | 46 | |
| Part des 55 ans et plus (en %) | 28 | | 17 | |
| Part des femmes (en %) | 3 | | 9 | |
| Part des natifs de la région (en %) | 85 | | 81 | |
| Part de non-salarié (en %) | 69 | | 34 | |
| Aucun diplôme (en %) | 22 | | 41 | |
| Qualification dominante (en %) | | | | |
| 1 ^{ère} spécialité de formation | Génie civil, construction et bois : 35 % | | Génie civil, construction et bois : 25 % | |
| 2 ^e spécialité de formation | Mécanique, électricité, électronique : 18 % | | Mécanique, électricité, électronique : 14 % | |
| Salaires horaires nets médians (en €) | ns | | 12,3 | |
| Turnover (en %) | ns | | 29 | |
| Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17) | Construction : 77 % | | Construction : 61 % | |

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : F1603 : Installation d'équipements sanitaires et thermiques.
 Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.

Fiche métier

Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction

En 2013, près de 10 % des effectifs du domaine bâtiment, travaux publics sont des ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction. Entre 2008 et 2013, l'emploi de cette famille professionnelle, qui occupe environ 1 000 actifs, est resté stable (-0,1 % par an). Ces ouvriers, relevant pour 59 % d'entre eux du secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, sont ainsi fréquemment des agents de la fonction publique. Ils sont dès lors moins dépendants de la conjoncture économique que les ouvriers non qualifiés du gros œuvre. Pour ces derniers, les emplois ont diminué de 6 % par an sur la même période.

Un ouvrier non qualifié sur cinq est âgé de 55 ans ou plus

Les ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction participent, entre autres, aux différentes opérations dans les travaux publics. Les tâches qu'ils peuvent réaliser concernent, par exemple, le chargement et déchargement de matériels, la préparation des zones de chantiers en montant les échafaudages, etc. En Guadeloupe, les effectifs sont particulièrement âgés. En 2013, un sur cinq est âgé d'au moins 55 ans. Cette forte proportion peut s'expliquer en partie par la pénibilité des

métiers mais également par le poids élevé des emplois relevant de la fonction publique. Dans le secteur de l'administration publique, la part des seniors est supérieure à 25 %. De plus, en lien avec ce secteur, la majorité des ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction bénéficie d'un contrat à durée indéterminée. Cette tendance est contraire à la plupart des familles de métiers du bâtiment où les contrats de courte durée sont fréquents.

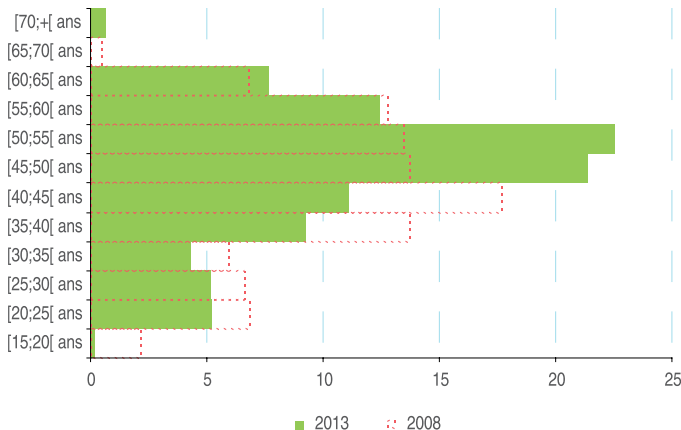
Comme pour les maçons, les conditions de travail peuvent entraîner des départs anticipés à la retraite ou une adaptation des tâches réalisées. Cette situation se constate particulièrement sur l'île où, en définitive, 60 % de ces ouvriers seniors ont entre 55 et 59 ans. Les effectifs se réduisent rapidement à partir de 60 ans. De plus, la moitié des effectifs a plus de 48 ans alors que seuls 15 % des ouvriers non qualifiés des travaux, publics, du béton et l'extraction sont âgés de moins de 35 ans.

Pourtant, ces métiers accessibles aux personnes peu diplômées peuvent, par la suite grâce à l'expérience professionnelle acquise, occuper des postes plus qualifiés. Les ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction, s'ils sont trois fois moins nombreux que les non qualifiés, regroupent également une part élevée de seniors (18 % en 2013).

Forte part de non-diplômés

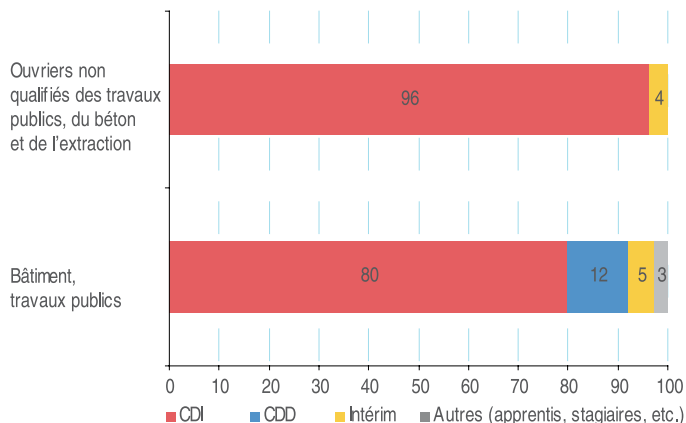
En Guadeloupe, plus de 60 % de ces ouvriers non qualifiés ne possèdent aucun diplôme. Lorsqu'ils sont diplômés, ils possèdent majoritairement un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP). Cette caractéristique s'explique en partie par la part élevée de seniors. Les jeunes générations sont dans l'ensemble plus souvent qualifiées. Contrairement aux autres familles professionnelles du bâtiment et des travaux publics, les femmes forment un tiers des effectifs d'ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction alors que les métiers sont physiquement exigeants. Toutefois, elles sont surtout présentes dans le secteur public. Dans ce cas, les métiers d'ouvriers non qualifiés peuvent regrouper une plus grande variété de tâches pour lesquelles les contraintes physiques sont moins importantes que dans le privé. Si l'on exclut le public, les emplois d'ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction restent quasi-exclusivement occupés par des hommes comme dans une majorité d'autres familles de métiers du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics. Les emplois d'ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction sont pour plus de 90 % occupés par des natifs de la région. ■

27 Pyramides des âges de la famille professionnelle des ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 9 % des ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction ont entre 35 et 39 ans.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

28 Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 80 % des salariés du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics ont un CDI.
 Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

29 Chiffres clés

| | Famille professionnelle | Domaine professionnel |
|---|---|---|
| | Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction | Bâtiment, travaux publics |
| Âge médian | 48 | 46 |
| Part des 55 ans et plus (en %) | 21 | 17 |
| Part des femmes (en %) | 34 | 9 |
| Part des natifs de la région (en %) | 93 | 81 |
| Part de non-salarié (en %) | 0 | 34 |
| Aucun diplôme (en %) | 62 | 41 |
| Qualification dominante (en %) | | |
| 1 ^{ère} spécialité de formation | Services aux personnes : 12 % | Génie civil, construction et bois : 25 % |
| 2 ^e spécialité de formation | Mécanique, électricité, électronique : 8 % | Mécanique, électricité, électronique : 14 % |
| Salaire horaire net médian (en €) | ns | 12,3 |
| Turnover (en %) | ns | 29 |
| Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17) | Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 59 % | Construction : 61 % |

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : F1401 : Extraction liquide et gazeuse. F1402 : Extraction solide. F1701 : Construction en béton. F1702 : Construction de routes et voies. F1704 : Préparation du gros œuvre et des travaux publics. F1705 : Pose de canalisations. I1502 : Intervention en milieu subaquatique.
 Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.

Approche sectorielle

Un domaine professionnel associé au secteur de la construction

En 2013, 9 600 Guadeloupéens travaillent dans le secteur de la construction, soit 7,5 % de l'emploi de l'archipel. Malgré un contexte peu favorable, la baisse de l'emploi est contenue (- 0,2 % par an entre 2008 et 2013). Au sein de ce secteur, sept emplois sur dix sont un métier appartenant au domaine professionnel du bâtiment, travaux publics. Les autres emplois regroupent principalement des fonctions supports avec 8 % d'emplois ayant trait au domaine de la gestion, administration des entreprises. La non externalisation de ce type de fonction support peut s'expliquer par le caractère spécifique de ces métiers dans la construction. Ces derniers sont notamment amenés à rédiger les réponses aux appels d'offres. Enfin, quelques domaines de métiers plus spécifiques sont représentés : celui de la mécanique, travail des métaux (4 %) et celui des transports, logistique et tourisme (3 %). Les risques de tension relevés pour les métiers du bâtiment, travaux publics

concernent ainsi directement le secteur de la construction. En particulier, les ouvriers qualifiés concentrent près de la moitié des emplois de la construction. Ceux-ci sont d'ailleurs d'autant plus spécifiques au secteur contrairement aux ouvriers non qualifiés dont la répartition par secteur d'activité est plus diffuse. Par ailleurs, seul un tiers des techniciens et cadres du bâtiment évolue directement dans le secteur de la construction. Une majorité d'entre eux exerce leur métier dans des sociétés d'ingénierie et de conseil qui relèvent du secteur des activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien aux entreprises.

En définitive, le secteur de la construction est touché par le vieillissement des effectifs qui le composent, puisqu'au sein du domaine professionnel du bâtiment, ce sont parmi les familles d'ouvriers qualifiés que les parts de seniors sont les plus élevées. Ainsi, 23 % des ouvriers qualifiés du gros œuvre sont âgés d'au moins 55 ans alors que

ces métiers constituent 18 % des emplois de la construction. Le secteur, à l'instar du domaine professionnel est soumis à un risque de tension consécutif à un non-renouvellement des travailleurs qualifiés.

Par ailleurs, les travailleurs du secteur de la construction dont les métiers relèvent de la mécanique, travail des métaux sont plus âgés par rapport à l'ensemble du domaine professionnel (18 % de seniors contre 14 %). Dans la construction, ces métiers regroupent principalement des soudeurs, tuyauteurs, etc. (familles des ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal).

Cette dernière famille apparaît nettement plus vieillissante par rapport aux autres familles composées d'ouvriers de la mécanique. Les risques de tensions sont dès lors non négligeables pour le secteur de la construction : malgré leur poids limité dans l'emploi total du secteur, celui-ci réunit 35 % de l'ensemble des soudeurs, tuyauteurs de Guadeloupe. ■

30 Répartition de l'emploi du secteur de la construction par principaux domaines professionnels en 2013 (en nombre et %)

| | Secteur d'activité de la construction (en nombre) | Part des emplois dans le secteur (en %) | Part des emplois dans la famille professionnelle associée (en %) |
|---|---|---|--|
| Total emploi | 9 600 | 100 | |
| <i>dont les domaines et familles professionnelles suivants :</i> | | | |
| Bâtiment, travaux publics | 6 780 | 71 | 61 |
| Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction | 950 | 10 | 49 |
| Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction | 240 | 3 | 70 |
| Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment | 1 710 | 18 | 77 |
| Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment | 360 | 4 | 36 |
| Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment | 2 700 | 28 | 79 |
| Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics | 240 | 3 | 66 |
| Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics | 450 | 5 | 33 |
| Cadres du bâtiment et des travaux publics | 130 | 1 | 31 |
| Gestion, administration des entreprises | 730 | 8 | 6 |
| Mécanique, travail des métaux | 370 | 4 | 18 |
| Transports, logistique et tourisme | 300 | 3 | 4 |

Lecture : le secteur de la construction regroupe 9 600 emplois en 2013 dont 71 % relèvent du domaine professionnel du bâtiment, travaux publics. Les emplois de ce domaine appartiennent pour 61 % au secteur de la construction.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).